



Texte à joindre

INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN TITULAIRE DE CHAIRE

Instructions à suivre pour la présentation d'une demande de renouvellement

Les établissements qui soumettent une candidature et les candidats sont tenus de respecter toutes les instructions se rapportant à la présentation qui sont fournies dans le présent document. Cela aidera les examinateurs à faire une évaluation équitable et équilibrée de la demande. Toute page ou information en sus de la limite permise mentionnée dans les présentes instructions sera retirée avant que la candidature ne fasse l'objet d'une évaluation par les pairs.

- Prenez connaissance des instructions à l'intention des membres du Collège d'examineurs avant de rédiger la demande, afin de mieux comprendre les critères et le processus d'évaluation de la candidature.
- Présentez la documentation ayant trait à la demande **en une seule pièce jointe**.
- Inscrivez le nom du candidat et le numéro de page dans la partie supérieure de chacune des pages. Toutes les pages de la documentation de mise en candidature doivent être numérotées en séquence.
- Utilisez du papier de 8 ½ po x 11 po (22 x 28 cm), en laissant des marges d'au moins ¾ po (2 cm) tout le tour.
- Utilisez une police de caractères d'au moins 12 points.
- Rédigez le texte à simple interligne, avec un maximum de six lignes par pouce.
- Il faut subdiviser le document en fonction de la numérotation ci-dessous (1.a Rapport sur le rendement, - Résumé, 1.b) Qualité du titulaire de chaire, 1.c) Qualité du programme de recherche, etc.)
- Toutes les sections mentionnées ci-dessous sont obligatoires.

NOTE AU SUJET DE L'ÉVALUATION PAR LES PAIRS : la candidature fera l'objet d'une évaluation par les pairs réalisée par au moins trois experts du domaine du programme de recherche proposé. La candidature pourrait également faire l'objet d'une évaluation par les pairs réalisée par le Comité interdisciplinaire d'évaluation formé d'experts de diverses disciplines des sciences de la santé, des sciences naturelles, du génie et des sciences humaines. Puisqu'il est possible que la candidature fasse l'objet d'une évaluation interdisciplinaire, le programme de recherche proposé doit être décrit clairement de manière à ce que des chercheurs qui ne connaissent pas directement le domaine puissent offrir une évaluation éclairée. **Évitez tout jargon, sigle et termes très technique, dans la mesure du possible.**

1) RAPPORT SUR LE RENDEMENT (six pages au plus, résumé [a] non compris)

Dans une langue claire, simple et non spécialisée, l'établissement doit démontrer clairement comment le titulaire de la chaire a atteint les objectifs énoncés dans la mise en candidature initiale, comment il a respecté les normes d'excellence du Programme, ainsi que la valeur ajoutée que le fait d'occuper une chaire de recherche lui a apportée.

a) Résumé (100 mots au plus)

- Présenter les principales réalisations du titulaire de la chaire au cours du mandat qui prend fin.

b) Qualité du titulaire de chaire

- Démontrez que le titulaire continue de se démarquer en tant que chercheur exceptionnel de calibre mondial (chaire de niveau 1) **ou** que le titulaire est en voie d'être un chercheur exceptionnel de calibre mondial et est sur le point de devenir un chef de file dans son domaine (chaire de niveau 2).

c) Qualité du programme de recherche

- Décrivez comment le titulaire a atteint les objectifs du programme de recherche qu'il a proposé.
- Décrivez comment le titulaire veille à l'exécution d'un programme de recherche qui donne des résultats de

pointe, lesquels ont un impact marqué sur le plan international (chaire de niveau 1) ou comment le titulaire veille à l'exécution d'un programme de recherche qui donne des résultats importants, lesquels ont un impact marqué dans le domaine (chaire de niveau 2).

d) Participation des utilisateurs de la recherche et diffusion des résultats

- Décrivez comment, le cas échéant, le titulaire a fait participer les utilisateurs de la recherche (p. ex. les médias, les universitaires, l'industrie, le secteur public, les organismes sans but lucratif, le secteur privé, les praticiens, les responsables de l'élaboration des politiques, les enseignants, les communautés artistiques et culturelles, etc.) aux diverses étapes de son programme de recherche (p.ex. conception/design, exécution, diffusion des résultats, etc.).
- Décrivez comment le titulaire a diffusé ses résultats de recherche au cours du mandat qui prend fin (p. ex. conférences; publications à comité de lecture, monographies et livres droits d'auteur, brevets, produits et services; transfert de technologies; œuvres de création et œuvres d'art).
- Expliquez en quoi ces résultats de recherche ont eu un impact marqué dans le domaine.

e) Description des stratégies de formation

- Décrivez les stratégies de formation que le titulaire a utilisées pour attirer d'excellents étudiants (au doctorat, à la maîtrise, au baccalauréat) et stagiaires à l'établissement d'accueil ou aux établissements affiliés.
- Décrivez comment le titulaire a encouragé les étudiants et les stagiaires à parfaire leur expertise en recherche.
- Décrivez comment le titulaire a su créer un milieu propice pour recruter, former et retenir d'excellents étudiants et stagiaires.

f) Intégration dans le plan de recherche stratégique de l'établissement

- Décrivez tous les impacts des travaux de recherche du titulaire qui viennent appuyer le plan de recherche stratégique de l'établissement.
- Décrivez comment le titulaire a contribué à la création de liens avec d'autres initiatives de recherche au Canada et à l'étranger. Décrivez, le cas échéant, comment le titulaire a accru la capacité de l'établissement d'obtenir des ressources supplémentaires (de nature financière et non financière) pour la recherche.

2) DESCRIPTION DU PROGRAMME DE RECHERCHE PROPOSÉ (six pages au plus, résumé [a] et liste des références [f] non compris)

Dans une langue claire, simple et non spécialisée, l'établissement doit clairement démontrer que le titulaire propose un programme de recherche original et novateur de la plus haute qualité (chaire de niveau 1) ou de haute qualité (chaire de niveau 2).

a) Résumé (100 mots au plus)

- Énoncez brièvement les objectifs explicites du programme de recherche proposé.
- Énoncez brièvement les principales réalisations que le titulaire compte obtenir au cours d'un mandat subséquent à titre de titulaire d'une chaire de recherche du Canada.

b) Contexte

- Expliquez en quoi le programme de recherche est original, novateur et de la plus haute qualité (chaire de niveau 1) ou en quoi le programme de recherche est original, novateur et de haute qualité (chaire de niveau 2).
- Situez la recherche proposée dans le contexte de la documentation savante pertinente.
- Expliquez le lien qui existe entre la recherche proposée et les travaux en cours du candidat, ainsi que la pertinence de la recherche par rapport à ces travaux.
- Si le programme de recherche proposé représente un changement d'orientation important par rapport aux

travaux antérieurs du candidat, décrivez en quoi le programme proposé se rapporte à des expériences et à des connaissances acquises grâce aux travaux de recherche antérieurs et, le cas échéant, la façon dont le candidat garantira la présence du niveau d'expertise requis pour l'exécution du programme qu'il propose.

- Décrivez la contribution que le programme de recherche devrait apporter au corpus actuel de connaissances dans le domaine.
- Décrivez l'approche ou le cadre théorique (le cas échéant).
- Démontrez comment la recherche proposée contribuera à la réalisation des objectifs de recherche énoncés dans le plan de recherche stratégique de l'établissement.

c) Méthodologie

- Décrivez les stratégies de recherche et les activités principales proposées, notamment les démarches méthodologiques et les procédures de collecte et d'analyse de données, qui seront employées pour réaliser les objectifs énoncés en matière de recherche.
- Justifiez le choix de la méthodologie.

d) Participation des utilisateurs de la recherche et diffusion des résultats

- Décrivez comment, le cas échéant, les utilisateurs de la recherche (p.ex. les médias, les universitaires, l'industrie, le secteur public, les organismes sans but lucratif, le secteur privé, les praticiens, les responsables de l'élaboration des politiques, les enseignants, les communautés artistiques et culturelles, etc.) participeront aux diverses étapes du programme de recherche (p. ex. conception/design, exécution, diffusion des résultats);
- Décrivez comment les résultats de recherche seront diffusés (p. ex. conférences, publications à comité de lecture, droits d'auteur, produits, services, transfert de technologies, oeuvres de création et oeuvres d'art).

e) Description des stratégies de formation proposées

- Décrivez les stratégies de formation qui ont été et qui seront employées pour attirer d'excellents étudiants (au doctorat, à la maîtrise, au baccalauréat) et stagiaires à l'établissement d'accueil ou aux établissements, hôpitaux ou instituts affiliés;
- Décrivez comment on a créé ou on compte créer un milieu qui attire, forme et retient d'excellents étudiants et stagiaires.
- Décrivez les rôles et les responsabilités qui seront confiés aux étudiants et aux stagiaires et indiquez les tâches, surtout celles qui ont trait à la recherche, qu'ils exécuteront, en précisant en quoi ces tâches seront complémentaires de leur formation universitaire et leur permettront de parfaire leur expertise en recherche.

f) Liste des références (une page au plus)

- Joignez la liste des références citées dans le programme de recherche proposé (cette liste s'ajoute aux six pages autorisées pour la description du programme de recherche proposé [de b à e]).

3) QUALITÉ DU MILIEU OFFERT PAR L'ÉTABLISSEMENT, DE L'ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE LA CONCORDANCE ENTRE LA CHAIRE PROPOSÉE ET LE PLAN DE RECHERCHE STRATÉGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT (six pages au plus)

L'établissement doit décrire/démontrer clairement les éléments suivants.

a) Milieu offert par l'établissement

- La qualité du milieu offert actuellement ou prévu par l'établissement pour la chaire proposée.
- Les possibilités de collaboration avec d'autres chercheurs qui travaillent dans le même domaine ou dans un domaine connexe au sein de l'établissement de rattachement actuel et (ou) de l'établissement qui présente la



- candidature (le cas échéant), dans la même région, ailleurs au Canada et à l'étranger.
- Les possibilités d'attirer des ressources supplémentaires (financières et non financières).

b) Engagement de l'établissement

- L'aide non financière que l'établissement d'accueil et les établissements postsecondaires, hôpitaux et instituts affiliés offriront au titulaire de la chaire pour assurer la réussite de ses travaux de recherche, notamment le fait de lui accorder le temps nécessaire pour les exécuter (entre autres, en le dégageant de certaines tâches administratives et fonctions d'enseignement), de faire en sorte qu'il bénéficie d'un mentorat, de lui attribuer des locaux, de lui offrir un soutien administratif et d'embaucher d'autres professeurs.
- Une estimation du financement total nécessaire **par année** pour l'exécution du programme de recherche proposé pendant toute la période visée par la chaire (sept ans pour la chaire de niveau 1 et cinq ans pour la chaire de niveau 2).
- En complément des pages sur le budget dans le formulaire de mise en candidature, le montant des fonds de recherche requis qui a déjà été obtenu par rapport au montant en attente ou au montant pour lequel une demande doit être faite.
- La stratégie qui permettra d'obtenir les fonds manquants (le cas échéant).
- L'aide financière que l'établissement d'accueil et les établissements, hôpitaux et instituts affiliés comptent fournir au titulaire de la chaire.
- Toute stratégie d'atténuation et de suivi qu'adoptera l'établissement pour s'assurer que le candidat dispose des ressources nécessaires (tant financières que non financières) pour exécuter le programme au niveau auquel on s'attend d'un titulaire de chaire de recherche du Canada. Cette exigence revêt une importance particulière pour les titulaires de chaire étrangers, qui pourraient avoir une moins bonne connaissance du système de financement de la recherche du Canada.
- La manière dont les engagements financiers et non financiers de l'établissement sont différents de ceux qui sont pris envers les professeurs qui ne sont pas titulaires d'une chaire.

c) Concordance entre la chaire proposée et le plan de recherche stratégique de l'établissement

- L'importance de la chaire pour le développement de la recherche stratégique au sein de l'établissement et, le cas échéant, de ses établissements, hôpitaux et instituts affiliés.
- La manière dont la chaire proposée contribuera à la réalisation des objectifs de l'établissement, tels qu'ils sont énoncés dans son plan de recherche stratégique.
- La manière dont le candidat a contribué à l'établissement de liens avec d'autres initiatives de recherche au Canada et à l'étranger, le cas échéant.

Dernière mise à jour en avril 2015

Dernière mise à jour en avril 2015